



LAC D'ARMBOUTS-CAPPEL

ARMBOUTS-CAPPEL



Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.



DESCRIPTION

Dans les années 1990, ce site était exploité pour l'extraction de minerai pour la construction. À la fin de son exploitation et du fait de la présence de nappe d'eau souterraine à proximité du site, cette ancienne carrière s'est remplie afin de former le lac actuel. Avec une faible profondeur sur les premiers mètres, les techniques de pêche à privilégier pour le cyprinidé sont celles de la pêche au large (Feeder, Anglaise, Carpe).

ACCÈS

- Depuis la N225, prendre la sortie 19b « lac d'Armbouts-Cappel »
Longitude 50°59'42.3"N
Latitude 2°20'03.7"E
- Rue Castel Houck
Longitude 50°59'39.7"N
Latitude 2°20'13.9"E

CRITÈRES (échelle de moins à plus)

Accessibilité :

(de la zone de stationnement à la berge)



Cadre naturel :

(milieu urbain à milieu naturel)



Diversité des habitats :

(branchages, nénuphars,...)



Niveau de pêche :

(de débutant à expert)



Aménagement :

(table pique-nique, ponton, parking,...)



Superficie :

15,3 hectares

CONDITIONS DE PÊCHE

- Conforme à l'arrêté préfectoral en vigueur
- Respecter les zones de pêche autorisées
- Pêche de nuit autorisée
- Pêche en float tube autorisée du 1er mai au 30 novembre



AAPPMA « Le Poisson rouge »

M. Alain Quiquenpois
 06.86.88.31.28
 www.peche59.com

POISSONS PRÉSENTS

Brème	Gardon	Black bass
Carpe	Brochet	Perche

Les conditions d'exercice de la pêche annuel sont réglementées par arrêté préfectoral, téléchargeable sur le site de la Fédération www.peche59.com et affichées en mairie